

DATE de CONVOCATION
Le 11 septembre 2026

DATE D'AFFICHAGE

EN EXERCICE **19**

PRESENTS **16**

VOTANTS **19**
(4 PROCURATIONS)

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 022-212202485-20260925-2026092106-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° 2026 09 21 06

L'an **DEUX MIL VINGT-SIX** Le vingt et un septembre à **DIX-NEUF heures**,
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance
publique, sous la présidence de Madame Florence LE SAINT, Maire

Etaient présents : BEUCAMP Martine, BELLEGOU Anne, BROCHEN Annie, CARRE
Yves, CORREC Sylviane, HENRY Alain, JACQ Claudie, LE BIANIC Myriam, LE SAINT
Florence, LEVACHER Jean-Christophe, MENGUY Stéphane, PARANT Katell,
PEYRICHOU Yves, RAISON Muriel, ROPERS Valérie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : BARS Gilles (procuration à BELLEGOU Anne), BISSON Cyril
(procuration à BEUCAMP Martine), CABIOCH QUEMENER Daniel (procuration à
RAISON Muriel, EVEN Olivier (procuration à LE SAINT Florence

Monsieur Yves CARRÉ a été nommé secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ELEVAGE DERVENN

Monsieur Stéphane MENGUY, conseiller délégué rappelle que l'élevage DERVENN,
situé à Pommerit Le Vicomte a organisé les 25 et 26 juillet 2026, le championnat de
Bretagne de concours complet amateurs.

Cette manifestation sportive régionale a réunit de nombreux cavaliers venus de
toute la Bretagne, ainsi que leurs accompagnateurs et spectateurs, autour de trois
disciplines du concours complet : dressage, cross et sauts d'obstacles.

Cet évènement a contribuer à valoriser la pratique du sport équestre et à
dynamiser le territoire.

La manifestation a reposé sur l'engagement des bénévoles, qui a œuvré pour
mener à bien les 2 jours d'évènements.

A ce titre, l'élevage DERVENN a fait appel à la commune pour la demande d'une
subvention.

Il rappelle ensuite que le conseil municipal, en séance du 1^{er} avril 2026 avait délibéré
pour l'attribution de subventions aux associations organisatrices de compétitions
sportives ou culturelles sur le territoire communal (100 euros pour une compétition
de niveau régional).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
et représentés :

- Décide l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 € à l'élevage
DERVENN pour l'organisation du championnat de Bretagne de concours
complet amateurs.

Pour extrait certifié conforme

La Maire
Florence LE SAINT

Le Secrétaire
Yves CARRÉ